

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 13 (2000)

Rubrik: On en parle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On en parle

- Exposition généalogique à Villars-le-Terroir

Cette exposition (27-29.10.2000) présentait dans la grande salle communale des arbres généalogiques de toutes les familles originaires de Villars-le-Terroir. Cf. *L'Echo du Gros de Vaud* (27.10.00) et *24 heures* (26.10.00).

Cette manifestation présentait un caractère remarquable, car il est pour le moins inhabituel que la population entière d'un village soit représentée sur des tableaux généalogiques sur 350 ans ! Il est difficile de se représenter ce que cela représente de travail, de méticulosité, de patience, sans parler des difficultés à surmonter, représentées notamment par les homonymies (les Pittet, pour ne parler que d'eux, composent le tiers de la population de Villars-le-Terroir)... De plus, la majorité des actes étant en latin puisque la commune est catholique, l'entreprise a nécessité un effort d'adaptation particulier.

M. Sylvain Pittet, ancien facteur, a mis à profit une retraite anticipée pour entreprendre la généalogie de sa famille, qu'il n'a pas tardé à étendre à celle des autres familles de la localité, celles-ci étant inextricablement entremêlées. Ce labeur de titan consacré au dépouillement des registres paroissiaux et d'état civil, avec l'accord de l'inspecteur cantonal, M. Schneider, auquel il avait présenté son projet avec les résultats déjà acquis, a pris *onze ans*.

Le résultat auquel il a abouti est impressionnant : environ 130 mètres de tableaux généalogiques (pour une des familles Pittet, le tableau occupe une longueur d'environ 25 mètres !) sur les familles anciennes comme sur les familles ayant plus récemment acquis la bourgeoisie (aucune n'a été oubliée), recensant environ 8'000 personnes et couvrant trois siècles et demi, allant de 1640 à 1990 ! En marge, M. Pittet a présenté en outre un petit historique de ses travaux avec des exemples des sources utilisées, des commentaires et des explications sur la langue et les termes utilisés, des indications sur la naturalisation, etc., ainsi que des dessins de sa main illustrant divers aspects du village (maisons, fontaines, bornes...).

Nous sommes heureux pour l'auteur du franc succès remporté par cette exposition et le félicitons chaleureusement pour sa ténacité à surmonter les divers obstacles rencontrés et la qualité de son œuvre.

Le comité du CVG

Avant l'exposition:

Ce que j'aimerais (...), c'est que chacun d'entre vous découvre ses ancêtres et puisse remonter les générations qui ont construit sa vie, et voyage dans les coulisses de sa famille avec plaisir. Si au sortir de cette exposition, vous avez le sentiment d'y avoir retrouvé des moments de votre vie, alors je serai heureux et comblé.

Après :

(... Heureux) d'avoir, l'espace de trois jours, rassemblé autant de personnes dans une salle, qui se sont rencontrées, parlé, ont fait connaissance et pris conscience de leurs racines.

(...) Regarder les gens, en famille ou tout seul, le doigt sur leur case, suivre la ligne qui les conduit vers leurs parents, etc., c'était mon plus grand plaisir. Ça cause, ça discute, ça explique aux plus jeunes, et puis on rencontre ceux d'à côté, et on recommence. Quelle animation !

Sylvain Pittet

- Publication valdo-brésilienne

Dans le bulletin de l'année dernière, M. Bon nous livrait dans un article les traces laissées par les Vaudois émigrés à Nova Friburgo en 1819. Ce travail s'inscrit dans une vaste recherche sur les Suisses partis au Brésil, et M. Bon a eu l'amabilité d'offrir à la bibliothèque du Cercle (aux ACV) l'ouvrage (en portugais) qu'il vient de publier :

Da Silva Bon Henrique José, Bonin Salomone Marcia Luzia, A Colônia suiça de Nova Friburgo, Indice historico-genealogico de A a Z, Volume I, A a C, 2000, 233 p. Contact : henribon@uol.com.br

Le saviez-vous ?

- Un institut généalogique officiel à l'île Maurice ?

La généalogie peut devenir un argument politique, ce qui pour nous est inhabituel... Dans le cadre des élections nationales qui approchaient, un hebdomadaire mauricien, *Week-end*, a publié dans son édition du 3 septembre 2000 les grandes lignes des programmes du gouvernement et de l'opposition. En page 14 figure celui du gouvernement, composé du PTr (Parti Travailiste) et du PMXD (Parti Mauricien Xavier Duval), dont voici le condensé du chapitre culturel :

Culture : un Institut de Généalogie

Le programme électoral de l'alliance gouvernementale ambitionne de faire connaître aux Mauriciens leurs racines. La promesse est de créer un Institut de Généalogie. Autres engagements pris : publication d'un dictionnaire de la littérature mauricienne, une nouvelle législation sur le cinéma, un Musée de l'Image et un Musée des Traditions et des Cultures, un nouveau bâtiment pour abriter les Archives, la National Art Gallery et la Bibliothèque nationale, un fonds pour financer la Librairie nationale et, enfin, construction d'une Maison de la Culture.

Mais cette promesse ne sera pas réalisée de sitôt : l'alliance gouvernementale a en effet été écrasée aux élections du 11 septembre... et ses bonnes intentions culturelles ne figuraient pas au programme de l'alliance des partis de l'opposition ! Le nouveau gouvernement de sir Anerood Jugnauth doit par ailleurs faire face à une situation financière délicate. Conséquence : un ajournement certain de cette ambition !

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Maurice est une mosaïque ethnique à composante majoritaire indienne et que la recherche généalogique y est peu développée pour l'instant. Le précédent Premier Ministre Navin Ramgoolam avait fait à plusieurs reprises allusion à ses racines, et c'est peut-être ce qui l'a conduit à inscrire cette création à son programme. Bien que cela ne soit pas précisé dans le texte ci-dessus, ce qu'il devait songer à développer était sans doute la seule organisation en place qui est d'ailleurs indienne et confiée à l'Institut Mahatma Gandhi.

Une présentation de celle-ci a été faite le 5 mai dernier lors du 24^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique à Besançon par Mme Sonwontee Deepalsingh, conservateur à cet Institut, sous le titre *Recherches généalogiques aux archives de l'immigration indienne, Institut Mahatma Gandhi, Ile Maurice*. Nous en reprenons le condensé publié dans le *Programme – Guide des participants*, p. 33 :

En 1976, le gouvernement mauricien confia à l'Institut Mahatma Gandhi la responsabilité de promouvoir l'héritage culturel de la diaspora indienne qui constitue aujourd'hui la population majoritaire, résultat de l'introduction massive d'engagés indiens de 1834 à 1920.

Par l'adoption d'une loi au Parlement, les principaux documents relatifs à l'histoire de ces contractuels indiens furent transférés des Archives Nationales à l'Institut Mahatma Gandhi. Ces archives qui sont abritées au Musée de l'Immigration Indienne comprennent 2000 volumes de documents originaux dont des registres d'arrivée d'immigrants embarqués à Calcutta, Madras et Bombay entre 1836 et 1910, des contrats d'embauche ainsi qu'une riche collection de photographies datant de 1876.

Au fil des années, les Archives de l'immigration se sont transformées en lieu de recherches généalogiques et académiques. Un projet d'information est actuellement en cours pour une meilleure diffusion des données disponibles vers la région de l'Océan Indien et plus particulièrement vers les autres diasporas indiennes.

Les autres catégories de population, quelles soient d'origine créole (descendants des esclaves africains), chinoise ou européenne, ne sont donc pas concernées par l'Institut Gandhi : il leur reste le recours aux Archives nationales, notamment. Le projet de création d'un Institut généalogique devait-il s'étendre à elles aussi ? C'est probable, mais la partie est remise... et c'était l'occasion d'un clin d'œil amical à ce lointain pays dans lequel, nous l'espérons, la cause qui nous intéresse pourra se développer et connaître un bon essor.

Pierre-Yves Favez